

AIDEZ-NOUS À ACQUÉRIR NOS LOCAUX !

ÉCOLE SAINTE-CÉCILE COLLÈGE SAINTE-PHILOMÈNE ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES HORS-CONTRAT



Association Education Haute
Savoie

8, rue Blaise Pascal
74600 Seynod

bureau.aehs@gmail.com

École Sainte-Cécile :

www.ecole-saintececile.com

Collège Sainte-Philomène :

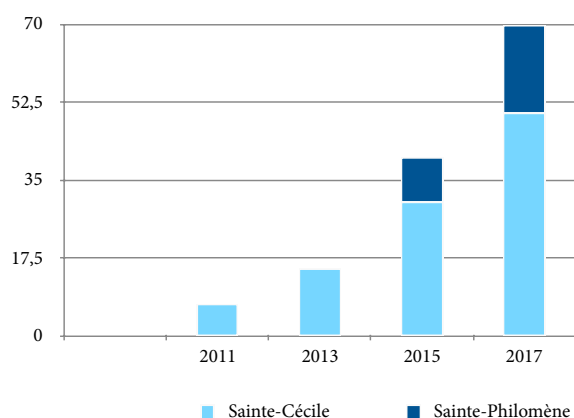
collegesaintephilomene.com



L'ASSOCIATION ÉDUCATION HAUTE-SAVOIE (AEHS)

L'AEHS gère aujourd'hui deux établissements scolaires hors contrat : l'école Sainte-Cécile et le Collège Sainte-Philomène, situés dans un même bâtiment, à Seynod (Annecy). Le défi de l'AEHS c'est de permettre à plus d'enfants de profiter d'un enseignement de qualité associé à des valeurs chrétiennes.

NOMBRE D'ÉLÈVES DE L'ÉTABLISSEMENT



UN SUCCÈS CROISSANT

Depuis sa création en 2011, l'AEHS attire de plus en plus d'enfants.

Aujourd'hui, les deux établissements rassemblent 75 élèves, de la Grande Section jusqu'à la 5^{ème}. En septembre 2017, le collège poursuivra son développement en ouvrant la classe de 4^{ème}. Cette croissance témoigne à la fois de la qualité du projet et de ses acteurs, mais aussi de la confiance renouvelée des parents.

Depuis la rentrée 2013, l'AEHS loue une partie d'un bâtiment tertiaire. Faute de place, l'école a déjà dû refuser des élèves.

PROJET D'ACQUISITION DES LOCAUX

Aujourd'hui, une opportunité exceptionnelle se présente : **acquérir le bâtiment**. Ce projet doit concrétiser l'ambition de l'AEHS : **donner aux élèves et aux enseignants un cadre qui s'adapte à une croissance progressive et sereine du nombre d'élèves et vous pouvez y contribuer !**

LES AVANTAGES

- **Une situation géographique idéale** : à Seynod, aux portes d'Annecy, ils sont desservis par plusieurs lignes de bus et un réseau routier dense les rendant accessibles à des familles vivant aux quatre coins du bassin annécien.
- **Un bâtiment parfaitement adapté** : avec une surface bâtie de 850m², il est situé sur une parcelle de 2011m² où l'on peut agrandir la cour de récréation, aménager un terrain de sport et créer une aire de dépose-rapide.
- **Une meilleure capacité d'accueil** : la capacité d'accueil d'une telle surface nous permettra d'ouvrir une classe par niveau et ainsi d'accueillir environ 130 élèves pour le primaire, effectif assurant l'équilibre budgétaire.
- **Un bâtiment récent** : d'une construction récente, ce bâtiment au plan rationnel peut accueillir des réaménagements faciles dans le temps. Par ailleurs, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la Ville de Seynod autorise l'ajout d'un étage supplémentaire, ce qui permettrait d'y installer le collège à moyen ou long terme.

VIABILITÉ FINANCIÈRE

- L'objectif de la campagne de don est de récolter **100 000 €** pour constituer l'apport qui permettra aux banques de financer l'acquisition du bâtiment.
- Une partie du bâtiment étant actuellement louée, les revenus ainsi générés financeront partiellement son acquisition en attendant que l'école et le collège occupent toute sa surface.





ÉCOLE SAINTE-CÉCILE
COLLÈGE SAINTE-PHILOMÈNE
ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES HORS-CONTRAT

« C'est l'histoire d'une école où les enfants aiment comprendre, apprendre, grandir... ils partagent leur sourire et leur joie de vivre... »



Le bâtiment actuel loué partiellement par l'AEHS



Le projet avec l'agrandissement futur

L'École Sainte-Cécile et le Collège Sainte-Philomène ne reçoivent ni subvention des collectivités, ni aide de l'État. Les seules ressources disponibles sont issues de généreux donateurs privés et des parents d'élèves. Grâce à votre soutien, de nombreux enfants pourront apprendre et grandir dans un cadre épanouissant, au cœur de l'agglomération d'Annecy !



Constantin a rejoint la classe de GS le 7 novembre 2010. Sa prise en charge spécifique impacte certes le budget de fonctionnement, mais sa présence apporte tellement de joie à l'école toute entière !

COMMENT NOUS AIDER ?

L'Association Éducation Haute-Savoie, qui gère l'école, est habilitée à émettre des reçus fiscaux. Vous pouvez déduire fiscalement un don dans les conditions suivantes :

- 66% du montant de votre don si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu (dans la limite de 20% de votre revenu imposable). Ainsi, un don de 100 € ne vous coûte réellement que 34 €.
- 60% du montant du don de votre ENTREPRISE si elle est assujettie à l'IS - l'impôt sur les sociétés - (dans la limite de 0,5% de votre chiffre d'affaires réalisé au titre de l'exercice). Le coût réel d'un don de 1000 € est donc de 400 €.
- Si vous êtes assujettis à l'ISF, vous pouvez faire un don à la «Fondation pour l'école», association reconnue d'utilité publique et dont le but est de soutenir les écoles hors-contrat. Cette association vous adressera un reçu fiscal vous permettant de bénéficier d'une réduction d'ISF à hauteur de 75% du montant de votre don, la réduction maximale de l'ISF ne pouvant dépasser 50000€. Libellez votre chèque à l'ordre de la «Fondation pour l'école» et adressez votre don à l'école qui la transmettra à la Fondation pour l'école.

Vous pouvez nous faire un don par chèques à l'ordre de l'Association Éducation Haute-Savoie (AEHS).

Ou par virement bancaire :

RIB 30003 00129 00037260201 17

IBAN FR76 3000 3001 2900 0372 6020 117 BIC : SOGEFRPP

Un don même modeste peut nous aider ! Merci d'avance